



PROCES-VERBAL

DU

CONSEIL MUNICIPAL

du 21/10/2025

Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le 15 octobre 2025, se réunit dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Isabelle FOURNIER, Maire.

Présents : : Irène BADIN, Maxime DURAND, Gérard GALLAY, Eric SALLAMAND, Yoann SAUGEY, Narjès VELLA, Cyril PUSNIAK, Vanessa MARBOEUF, Cécile VANTREPOL, Françoise CHANAS, Sébastien TERRIER, Anne-Cécile BOROT, Maryline DE ROECK, Evelyne MARTINON, Nicolas VIVET, Samuel BARGE,

Excusée : Didier Molitor a donné pouvoir à Isabelle FOURNIER
Isabelle FERROUD

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Isabelle FOURNIER, présidente ouvre la séance à 19h00.
Enregistrement de la séance.

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas VIVET a été nommé secrétaire de séance

QUORUM :

Le quorum est atteint le conseil municipal peut débuter.

APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Procès-verbal du conseil municipal du 23/09/2025 a été transmis à l'ensemble des membres. Aucune objection n'étant soulevée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DEL 2025 10 001 REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR GreenAlp

Mme le Maire rappelle que :

Comme indiqué sur le courrier reçu par la société GreenAlp, l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel et/ou de propane sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP), conformément au décret 2007-606 du 25 avril 2007, dans le cadre du contrat de concession avec TE38.

Le montant du versement pour l'année 2024 est de 172 €.

Mme le Maire,
demande l'accord du conseil municipal d'émettre un titre exécutoire d'un montant de 172 € à la société GreenAlp.

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbation : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La commune de Saint Victor de Cessieu et l'ONF ont convenu ensemble de la création de 2 mares de 40m².

L'ONF prévoit de mandater la LPO (ligue de protection des oiseaux) pour la réalisation et le suivi de ces mares.

En effet, suite à la réussite des actions de la LPO AuRA en matière de création et de restauration de mares (plus de 300 depuis 2017) dans le cadre de Contrats Verts et Bleus ou d'autres programmes d'actions, il a été retenu de mobiliser les connaissances et compétences opérationnelles de la LPO pour la création des quatre mares.

La création des deux mares se fera sur les parcelles n°3 et n°4 dans la forêt publique au sud-ouest du bourg. Les deux mares seront créées à environ 115 m l'une de l'autre. Cela permet de créer un micro-réseau favorable à la biodiversité d'autant plus qu'il n'y aura pas d'obstacles et très peu de perturbations dans ce milieu forestier. Finalement, ce micro-réseau permettra l'établissement d'une métapopulation et d'un brassage génétique essentiel pour la résilience des espèces.

Cout prévisionnel : 10 992,36 €

Création de 2 mares pédagogiques de 40m² en forêt de Saint-Victor de Cessieu

Rubrique	Désignation	Type d'unité	Quantité	Coût unitaire	Total
Création de la mare	Location engin de chantier, impression 2 panneaux et fournitures piquets et fourniture des 4 membranes par mare	Matériel	2	1 800.00 €	3 600 €
	Terrassement et aménagement de 4 mares, pose des panneaux pédagogiques	Temps humain	26	93.57 €	2 433 €
	Semis végétal local et plantes aquatiques	Matériel	1	425.00 €	425 €
Animation scolaires n+1 et n+2	Animations sur site	Temps humain	2	630.00 €	1 260 €
Suivis post-travaux n+1 et n+2	IECMA et rhoméo amphibiens	Temps humain	26	93.57 €	2 433 €
Coordination du projet	Préparation du projet, réunions de suivi et gestion administrative	Temps humain	9	93.57 €	842 €
TOTAL HT					10 993 €

Une demande de subvention de 80% a été déposée sur le portail des aides de l'eau.

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbation : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2025 10 003 CHANGEMENT DE DENOMINATION DU CHEMIN DE GOURGEOLAS EN IMPASSE

Depuis le mois de mai 2024, le mur au 350 chemin de Gourgeolas, en très mauvais état, a obligé la Commune à prendre des mesures d'urgence pour assurer la sécurité des usagers de la voie et des riverains. La solution la plus confortable a été de fermer l'accès au pont au bout du chemin.

Afin de faciliter l'indentification des adresses, des services de secours, la poste ainsi que les données officielles (BAN Base adresse nationale, cadastres, GPS ...) il est proposé de renommer le chemin de Gourgeolas en impasse de Gourgeolas.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbation : 18

1. Décide de renommer le chemin de Gourgeolas en impasse de Gourgeolas
2. De notifier ce changement de nom aux services concernés (Préfecture, DGFIP, La Poste, services de secours, IGN/BAN, etc.), ainsi qu'aux riverains.
3. de mettre à jour la signalétique et de prendre en charge les frais afférents à cette modification.
4. De charger Madame le Maire de l'exécution de la présente décision.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2025 10 004 TRAVAUX TE38 ECLAIRAGE PUBLIC LE TARDIVET

Suite à notre demande, Territoire Energie Isère (TE38) envisage de programmer dès que les financements seront acquis,

Après étude définitive, le cout d'investissement prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :

2 621 €

Conformément aux modalités de financement de l'exercice de la compétence éclairage public de TE38, des participations communales sont sollicitées pour financer ladite opération :

La participation communale aux frais de gestion de TE38

131 €

s'élève à :

La participation communale prévisionnelle aux investissements pour cette opération

1 638€

s'élève à :

Les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés : **SAINT-VICTOR DE CESSIEU –**

Affaire 25-100-464 EP – DA TARDIVET

Le montant de la participation communale définitive aux investissements sera recalculé au prorata des dépenses réelles.

Tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.

Afin de permettre à TE38 de programmer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- du montant définitif de l'appel à contribution aux frais de gestion (contribution budgétaire) de TE38 qui sera appelé deux mois après le début des travaux, en section de fonctionnement – compte 65568 (nomancature M57) ;

- Du montant prévisionnel de l'appel à contribution aux dépenses d'investissements (contributions budgétaire) de TE38, qui sera appelé en 2 fois, 80% deux mois après le début des travaux puis solde sur présentation du décompte définitif, en section de fonctionnement – compte 65568 (nomenclature M57) ;
- De l'obligation d'engager le montant de ces participations au budget de la collectivité.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé,

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

1 - PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir : prévoyant un cout d'investissement prévisionnel TTC de **2 621€**.

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'une contribution budgétaire d'un montant prévisionnel total de : **1 638 €**

3 - PREND ACTE de sa contribution budgétaire définitive aux frais de gestion de TE38 d'un montant définitif de **131 €**.

4 – ENGAGE au budget de la collectivité, au compte 65568 (nomenclature M57) les contributions budgétaires ci-dessus.

DEL 2025 10 005 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE CRETAZ

Suite à notre demande, Territoire Energie Isère (TE38) envisage de programmer dès que les financements seront acquis,

Les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés : **SAINT-VICTOR DE CESSIEU –**

Après étude définitive, le cout d'investissement prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :

3 042 €

Conformément aux modalités de financement de l'exercice de la compétence éclairage public de TE38, des participations communales sont sollicitées pour financer ladite opération :

La participation communale aux frais de gestion de TE38
s'élève à :

152 €

La participation communale prévisionnelle aux investissements pour cette opération
s'élève à :

1 901€

Affaire 25-120-464 EP – CHEMIN DE CRETAZ

Le montant de la participation communale définitive aux investissements sera recalculé au prorata des dépenses réelles.

Tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.

Afin de permettre à TE38 de programmer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- du montant définitif de l'appel à contribution aux frais de gestion (contribution budgétaire) de TE38 qui sera appelé deux mois après le début des travaux, en section de fonctionnement – compte 65568 (nomenclature M57) ;

- Du montant prévisionnel de l'appel à contribution aux dépenses d'investissements (contributions budgétaire) de TE38, qui sera appelé en 2 fois, 80% deux mois après le début des travaux puis solde sur présentation du décompte définitif, en section de fonctionnement – compte 65568 (nomenclature M57) ;
- De l'obligation d'engager le montant de ces participations au budget de la collectivité.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé,

Pour : 3

Contre : 4

Abstention : 11

Le conseil municipal émet un **avis défavorable** à ce projet.

COMPTE-RENDU DES ADJOINTS

AFFAIRES SCOLAIRES

Narjès VELLA

- Exercice incendie effectué lors du temps méridien, tout s'est bien déroulé.
- Exercice attentat intrusion sera effectué prochainement
- Accident sur le temps périscolaire avec un poteau de badminton, un enfant a été blessé, les poteaux seront désormais lestés.
- On remarque un manque de respects des enfants envers le personnel, une réunion de la commission scolaire sera prévue prochainement.

CCAS

Evelyne MARTINON

- Exposition le 16 octobre 2025 à La Tour du Pin pour mettre en valeur le travail des personnes handicapés, une belle exposition qui pourrait être mise en place sur la commune.
- Manifestation Octobre Rose contre le cancer du sein, un don de 400 € sera remis à La ligue contre le cancer
- Réunion AGEDEN sur les économies d'énergie 18 octobre 2025 : divers ateliers pour générer des économies
- Réunion de la Marpa de Biol, les travaux sont bien engagés et de nombreux inscrits
- Manifestation à prévoir « Movember » contre le cancer de la prostate
- Le 12 novembre 2025 : réunion de la banque alimentaire avec les VDD
- Le 14 novembre 2025 : festival de l'humour à Torchefelon
- Le 22 novembre 2025 : repas des ainés

TRAVAUX BATIMENT

Yoann SAUGEY

- Présentation des dossiers d'urbanisme :
44 Déclarations préalables, 24 certificats d'urbanisme et 13 permis de construire (81 dossiers)
(Voir le détail)
- Travaux de réfection de la toiture du gymnase ont été faite il y a 15 jours
- Le chauffage est installé dans la salle Garine

- Réparation Fourgon Boxer

Validation du devis de réparation du fourgon boxer pour un montant de 2583.41€ avec révision complète et remplacement des pièces nécessaires à son bon fonctionnement.

- Installation prochainement des nouvelles caméras de vidéosurveillance

Validation du devis de la société DUGUE pour l'installation de nouvelles caméras au-dessus de la maison médicale pour un montant de 6227.60€ et le cabinet esthétique "Thébaïde" pour 1061€. Nous sommes toujours en attente du retour de demande de subvention.

- Installation dès la semaine d'un nouveau pizzaiolo en remplacement de pizza Flash

Un nouveau pizzaiolo sera présent sur la place de vaux le mardi soir en remplacement de pizza Flash qui a cessé son activité. Nous avons proposé à cette personne soit le mardi ou le mercredi mais pas les autres jours.

- Réception avec les nouveaux sponsors pour le Kangoo

Réception organisée à la mairie ce vendredi 24 octobre à 18h30.
Tous les sponsors ont été invités ainsi que les élus et les agents.

- Cérémonie du 11 novembre 2025

La cérémonie se déroulera à 9h au monument aux morts avec la présence des enfants de l'école pour chanter la marseillaise avec nous. RDV à 8h45 pour un début de cérémonie à 9h.

- Prochains évènements :

- ✓ Bric à Broc de l'association cœur de nounous le dimanche 9 novembre 2025
- ✓ Journée movember sur la place de vaux le dimanche 9 novembre 2025 de 10h à 13h
- ✓ Cérémonie du 11 novembre à 9h au monument aux morts
- ✓ Festival « Humour et Swing » à Torchefelon le 14 et 15 novembre 2025 à 20h30
- ✓ Repas des ainés le 22 novembre 2025
- ✓ Marché de noël au gymnase le 12 décembre 2025 de 16h à 23h

TRAVAUX VOIRIE/ FORET**Nicolas VIVET / Eric SALLAMAND**

- Travaux Chemin de l'Epinay sont terminés
- Entrée de la forêt de Vallin a été réaménagé
- Intervention pour le traçage à 30 km/h et la pose de panneaux
- Fleurissement : des bulbes vont être plantées prochainement
- Travaux aménagement Chemin du buis, un courrier d'information sera envoyé aux riverains
- Elagage avec épareuse pour enlever les renouées du japon

NUMERIQUE / CHATS ERRANTS**Gérard GALLAY**

- Ateliers numériques, reprise des sessions avec le club de l'amitié.
- Chats errants, il reste encore du budget pour la stérilisation des chats pour la fin d'année

ENVIRONNEMENT**Eric SALLAMAND**

- Cette année, beaucoup de signalements concernant le frelon asiatique qui n'ont pas été suivis, à voir si le budget le permet sinon il faudra faire intervenir d'autres sociétés.
- Formation sur le moustique tigre et une sensibilisation sera prévue prochainement

- La borne tactile va être en place prochainement, le service administratif a été formé.
- Une offre d'emploi a été publiée pour un agent technique pendant 3 mois pour le remplacement des agents absents.
- Alpes Isère habitat nous a signalé que des galeries ont été découvertes sur leur terrain
- Des vols ont eu lieu à la forêt de Vallin
- Tentative de vol au Vival également
- Un Stagiaire sera pendant 2 semaines avec les agents techniques
- Problème d'eau potable baisse de pression, intervention des VDD vendredi suite à des travaux qu'ils ont effectué
- Inauguration de la station de pompage le vendredi 24 octobre 2025 à 9 h
- City stade ouvrira pendant les vacances scolaires
- L'association le Club de l'amitié risque de s'arrêter au mois de janvier si personne ne reprend les commandes
- Retour du Congrès des maires d'Aoste : Rappel sur le respect de la république

Saint-Victor de Cessieu, le 18 novembre 2025

FIN DE SEANCE : 21h55

La Présidente,



Isabelle FOURNIER

La Secrétaire de séance,



Nicolas VIVET